Une image contenant Police, texte, Graphique, capture d’écran

Description générée automatiquement

**Communiqué de presse**

Société anonyme au capital de 3.000.000,00 Dirhams

Siège social: Casablanca- Imm A1, résidence Ryad Anfa – Boulevard Omar El Khiyam - 4éme étage – Bureau n°42, CFC

**RC : 442659 IF : 37659698 ICE : 002313360000005**

**MISE A JOUR DE LA NOTE D’INFORMATION ET DE LA FICHE SIGNALETIQUE DU FCP « TWIN BOND TRESOR »**

La société **TWIN CAPITAL Gestion** porte à la connaissance du public que la note d’information et la fiche signalétique du FCP « **TWIN BOND TRESOR** » ont été mises à jour en date du : **05/02/2025** sous la référence **: VP 25018** comme suit :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Dispositions | Anciennes dispositions | Nouvelles Dispositions |
| Stratégie d'investissement | Le FCP sera investi en permanence à hauteur de 90% de son actif, hors titres d’OPCVM « Obligations moyen et long terme », créances représentatives des opérations de pension qu’il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créances émis ou garantis par l’Etat, tout en respectant la réglementation en vigueur.  Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l’étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.  L’univers d’investissement du fonds contiendra les éléments suivants :  • Titres émis ou garantis par l’Etat ; • Obligations ; • Titres de créances négociables ; • Titres d'organismes de placements collectifs en valeurs mobilières (OPCVM); • Titres d’organismes de placement collectif en capital (OPCC); • Titres de fonds de placement collectifs en titrisation (FPCT); • Dépôts à terme ;  Aussi, le fonds pourra réaliser des opérations de prise et de mise en pension et des opérations de prêt/emprunt de titres selon les règles et conditions de la réglementation en vigueur. | Le FCP sera investi en permanence à hauteur de 90% de son actif, hors titres d’OPCVM « Obligations moyen et long terme », créances représentatives des opérations de pension qu’il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créances émis ou garantis par l’Etat, tout en respectant la réglementation en vigueur.  Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l’étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.  L’univers d’investissement du fonds contiendra les éléments suivants :  • Titres émis ou garantis par l’Etat ; • Obligations ; • Titres de créances négociables ; • Titres d'organismes de placements collectifs en valeurs mobilières (OPCVM); • Titres d’organismes de placement collectif en capital (OPCC); • Titres de fonds de placement collectifs en titrisation (FPCT);  • Actions, certificats d’investissement, droit d’attribution ou de souscription cotés à la bourse de Casablanca ou sur tout autre marché réglementé en fonctionnement régulier et ouvert au public ; • Dépôts à terme ;  Aussi, le fonds pourra réaliser des opérations de prise et de mise en pension et des opérations de prêt/emprunt de titres selon les règles et conditions de la réglementation en vigueur.  Le fonds pourra également investir en autre valeurs à hauteur de 10% de l’actif et selon les règles et conditions de la réglementation en vigueur. |

Conformément à la réglementation en vigueur, les porteurs de parts disposent de la possibilité de sortie sans frais dans un délai de trois mois à compter de la date de publication du présent communiqué de presse.

Le Règlement de gestion, la Note d’information et la Fiche signalétique du FCP susmentionné sont mis à disposition, pour consultation au siège de TWIN CAPITAL Gestion, sis à Imm A1, résidence Ryad Anfa – Boulevard Omar El Khiyam - 4éme étage – Bureau n°42, CFC, Casablanca ; Tél : +212 5 20 72 72 10 Fax : +212 5 20 32 32 12